

Belgique : un décret qui pourrait transformer les églises en mosquées?

Publié : 23 NOVEMBRE 2010

Un ministre du gouvernement de la région belge de Wallonie a annoncé la publication d'un décret qui pourrait transformer les églises en moquées ou en espaces destinés à des mouvements philosophiques, rapporte la presse locale.

Le ministre wallon des pouvoirs locaux, Paul Furlan (PS), a expliqué : « Nous n'allons pas laisser les églises se détériorer, car elles présentent bien souvent un intérêt au niveau du patrimoine », ajoute-t-il dans les quotidiens du groupe « Sud presse ». « La baisse de la fréquentation doit nous inciter à les ouvrir aux autres cultes, aux mouvements philosophiques et même à certaines manifestations culturelles », poursuit-il.

Paul Furlan propose qu'il y ait une église pour chaque pays et non une église pour chaque paroisse et dit son intention de lancer un inventaire des bâtiments du culte, afin de déterminer ceux qui sont encore utiles et fréquentés.

Cette proposition, selon le ministre, devrait être applicable par décret avant la fin de la législature.



FDESOUCHE.COM
LE SITE QU'ILS NE VEULENT PAS QUE TU VISITES !

Ne pas jeter sur la voie publique.

Belgique : un décret qui pourrait transformer les églises en mosquées?

Publié : 23 NOVEMBRE 2010

Un ministre du gouvernement de la région belge de Wallonie a annoncé la publication d'un décret qui pourrait transformer les églises en moquées ou en espaces destinés à des mouvements philosophiques, rapporte la presse locale.

Le ministre wallon des pouvoirs locaux, Paul Furlan (PS), a expliqué : « Nous n'allons pas laisser les églises se détériorer, car elles présentent bien souvent un intérêt au niveau du patrimoine », ajoute-t-il dans les quotidiens du groupe « Sud presse ». « La baisse de la fréquentation doit nous inciter à les ouvrir aux autres cultes, aux mouvements philosophiques et même à certaines manifestations culturelles », poursuit-il.

Paul Furlan propose qu'il y ait une église pour chaque pays et non une église pour chaque paroisse et dit son intention de lancer un inventaire des bâtiments du culte, afin de déterminer ceux qui sont encore utiles et fréquentés.

Cette proposition, selon le ministre, devrait être applicable par décret avant la fin de la législature.



FDESOUCHE.COM
LE SITE QU'ILS NE VEULENT PAS QUE TU VISITES !

Ne pas jeter sur la voie publique.